FÉVRIER 2021

INTÉGRER LA FORMATION INFIRMIÈRE

Parcoursup et reconversion professionnelle



Madame Delannel, responsable de la gestion du CFMS sous la responsabilité de la directrice de l'IFSI-IFAS, Madame AGNES Véronique, apporte des précisions sur l'intégration en formation infirmière.

Quelques conseils pour bien préparer votre candidature, que vous soyez un lycéen ou une personne en reconversion professionnelle.

CFMS : Centre de Formation aux Métiers de la Santé Madame Delannel, pouvez-vous présenter en quelques mots les particularités du CFMS de Boulogne-sur-Mer ?

Rattaché au Centre Hospitalier de Boulogne-sur-Mer, le CFMS a établi un partenariat de proximité avec l'encadrement et les professionnels des différents services. Nous travaillons aussi en collaboration avec des établissements de santé du Territoire. Ainsi, les professionnels interviennent auprès des étudiants et contribuent aux enseignements théoriques. D'un autre côté, les formateurs accompagnement les professionnels de santé sur tout ce qui concerne les activités de tutorat et de formation de leurs pairs.

Une des autres spécificités concerne l'accompagnement personnalisé de l'étudiant tout au long de son parcours de formation, tant au niveau théorique que clinique. Cela se concrétise par des temps réguliers d'entretiens et d'échanges au CFMS ou en stage pour évaluer la progression et le vécu de l'étudiant mais aussi la construction de son projet professionnel.

Enfin, une place toute particulière est accordée aux ateliers et à la simulation durant la formation. En effet, durant les 3 années, nous proposons des ateliers gestuels avec l'apprentissage des pratiques professionnelles. Nous avons aussi un projet de développement de séances de simulation en collaboration avec des médecins et des infirmiers du CH de Boulogne au sein des unités de soins avec des mannequins haute-fidélité.

VALORISER SES QUALITÉS À TRAVERS SES ACTIVITÉS PERSONNELLES ET/OU PROFESSIONNELLES

Synthétiser le projet motivé et développer la rubrique Activités et Centres d'intérêts.

Pouvez-vous nous expliquer comment s'organise la sélection à l'entrée en IFSI ?

Depuis deux ans, la sélection se fait principalement sur ParcourSup. Les candidats constituent un dossier afin de valoriser leur projet professionnel et mettre en avant leurs capacités. C'est un exercice difficile pour les candidats car en fonction de leurs expériences et de leur parcours scolaire, il n'est pas toujours évident de valoriser des motivations pour entrer en formation infirmière.

Pouvez-vous nous en dire plus sur le rôle des formateurs dans la sélection des dossiers Parcoursup?

Ils évaluent une partie du dossier constitué par le candidat sur Parcoursup. Selon des critères régionaux, ils prennent connaissance du projet de formation motivé et de la fiche« Activités et centres d'intérêt » Cette participation se fait au niveau régional. Depuis 2 ans, nous traitons une partie des dossiers de candidats qui ont postulé au sein des départements du Nord et du Pas de Calais (22 IFSI).

Quels conseils pouvez-vous donner aux candidats pour rédiger le projet de formation et la rubrique « Activités et centres d'intérêts ».

Le projet de formation motivé doit comporter 1500 caractères et demande donc d'aller à l'essentiel. Il ne faut pas rédiger des formules de politesse inutiles mais vraiment mettre en évidence ses capacités, ses recherches concernant le déroulement de la formation infirmière et les raisons pour lesquelles le candidat veut entrer en formation infirmière.

Pour la rubrique « Activités et centres d'intérêt », je conseillerai de développer au maximum les activités sportives, associatives, professionnelles ou scolaires. C'est la rubrique où il n'y a pas de limite de caractère. Il faut faire aussi le parallèle entre le métier d'infirmière et les capacités que l'on a pu acquérir ou développer durant ces activités. Le candidat doit faire comprendre que, dans son quotidien, il a déjà des aptitudes qui vont lui servir à devenir un infirmier investi et compétent. Ce n'est pas qu'un catalogue.

Quelles sont les modalités de sélection des professionnels souhaitant se reconvertir et devenir infirmier ?

Concernant les promotions professionnelles et les reconversions professionnelles qui s'inscrivent dans le cadre d'une formation continue professionnelle, la sélection se fait sur dossier. Il peut être retiré actuellement à l'accueil du CFMS ou en téléchargement sur le site web du CFMS. Le dossier est constitué d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae. On retrouve des similitudes avec Parcoursup avec la mise en évidence d'aptitudes, de capacités et de compétences déjà acquises même si ce n'est pas dans le milieu paramédical. Il n'y a pas de limites de caractères donc la lettre de motivation peut être bien détaillée. Cette année, un entretien est possible où le candidat pourra argumenter ce dossier.

Mme Delannel Responsable de l'ingénierie pédagogique du CFMS depuis 3 ans Formatrice auprès des étudiants depuis 30 ans.





Notre quota d'entrée à Boulognesur-mer est de 107 places en première année.

Depuis l'universitarisation de la formation infirmière en 2009, nous sommes aussi conventionnés avec l'Université de Lille et plus particulièrement, l'ULCO (Université du Littoral Côte d'Opale)